

Mesdames, Messieurs,



La crise sanitaire a eu raison de la traditionnelle tournée de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

En effet, les pompiers ne vont pas faire de porte à porte cette année, afin de ne pas transmettre le virus de maison en maison. C'est pourquoi, nous avons décidé de distribuer les calendriers dans les boîtes aux lettres, afin d'éviter tous contacts.

Les sapeurs-pompiers du Balzac (le rassemblement des communes de Thilouze, Villeperdue et Saché), ce sont 24 agents actifs, qui assurent environ 150 interventions chaque année.

L'ensemble des pompiers du Balzac est énormément déçu de ne pas pouvoir profiter de votre accueil, qui est si chaleureux au fil de ces années, mais pour le bien de tous il en va ainsi.

Avec ce calendrier, votre générosité pourra nous parvenir au moyen des enveloppes préimprimées ci-jointes (**attention pas d'argent liquide**) que vous pouvez poster ou déposer à la boulangerie de Thilouze, Villeperdue et Sache, ou via une cagnotte Helloasso, accessible depuis le QR code ci-dessous ou le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-du-balzac/formulaires/1>

Les calendriers sont importants pour nous, ils servent à financer les cotisations assurances complémentaires liées au service, venir en aide aux collègues pompiers en difficultés, organiser des manifestations sportives ou festives, des moments de cohésion et de convivialité mais également de participer aux financements de « l'Œuvre des pupilles » qui prennent en charge les orphelins de nos collègues français décédés en service.

Nous vous remercions par avance de votre générosité et nous profitons de ce mot pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'années et de nos meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Scannez et laissez-vous guider....

Alain MUSART
Président de l'Amicale

COUPON-REPONSE à joindre obligatoirement à votre don
(Chèque à l'ordre de : Amicale des SP du Balzac)

Nom – Prénom :

Adresse mail :

Adresse :

Souhaitez recevoir un reçu :

OUI

par mail

par voie postale

NON